


Créer et gérer une association

La vie associative, à Sciences Po Bordeaux, est riche et très diversifiée. Plus de 50 associations étaient recensées en 2016/2017, montrant ainsi un dynamisme associatif tout à fait remarquable.

La direction de Sciences Po Bordeaux encourage vivement ce " foisonnement associatif " qui **renforce les liens entre tous ceux qui sont formés dans l'établissement**. Elle y trouve d'autant plus d'intérêt que de nombreux étudiants originaires de toutes les régions françaises sont souvent isolés dans leur nouvelle vie universitaire et apprécient ainsi une offre d'activités variées, toutes basées sur le bénévolat et l'engagement individuel.

Outre **le Bureau des Élèves**, véritable institution de la vie étudiante chargée d'organiser les grandes manifestations festives proposées aux étudiants (Gala annuel, soirées en cours d'année, etc.), **le Bureau des Arts**, **l'AS** et **Erasmix**, toutes les autres associations se chargent d'animer **la vie sociale et culturelle de l'institution**.

La reconnaissance d'une association par la direction de Sciences Po Bordeaux est soumise à certaines dispositions contenues dans le règlement intérieur de l'institution.

Pour connaître ces modalités précises merci de vous adresser à  [Didier Chabault](mailto:Didier.Chabault@sciencespo-bordeaux.fr), Secrétaire général de l'établissement.

- [Règlement des libertés politiques et syndicales et des activités culturelles](#)
- [Formulaire de demande de création d'association](#)
- [Formulaire de demande de subvention \(PDF\)](#)
- [Règlement des manifestations](#)